Aiacciu
AJACCIO

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
VILLE D'AJACCIO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

L'an deux mille seize, le 07 novembre à 18h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 28 octobre conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :
M. SBRAGGIA, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. BILLARD, Mme OTTAVY, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, Mme BIANCAMARIA, M. ARESU, Adjoints au Maire.
Mme FLAMENCOURT, M. PAOLINI, M. CAU, Mme JEANNE, M. CASTELLANA, Mme SICHI, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme SANNA, Mme FALCHI, Mme SANTONI-BRUNELLI, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, M. MONDOLONI, Mme MASSEI, M. LUCIANI, M. CIABRINI, M. BASTELICA, Conseillers municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :
Mme RUGGERI-ZANETTACCI à Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. VANNUCCI à M. CASTELLANA, M. VOGLIMACCI à Mme BIANCAMARIA, M. BALZANO à Mme OTTAVY, Mme CORTICCHIATO à M. SBRAGGIA, Mme BERNARD à Mme NADAL, M. FILONI à M. PUGLIESI, M. KERVELLA à M. MONDOLONI, M. FERRARA à M. le maire, Mme VILLANOVA à M. ARESU, M. CHAREYRE à Mme SICHI, M. DELIPERI à Mme FLAMENCOURT

Etaient absents :
Mme ZUCCARELLI, Mme GRIMALDI D'ESDRA, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, Mme SIMONPIETRI, M. LEONETTI, M. FALZOI, Mme GIACOMETTI, Conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	29
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, Mme Massei est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Séance du lundi 07 novembre 2016 **Délibération N°2016/317**

Expositions temporaires hivernales 2016-2017 du Palais Fesch-musée des Beaux-Arts

Monsieur le Maire expose à l'assemblée :

Dans le cadre de sa politique muséale, le Palais Fesch-musée des Beaux-Arts propose d'organiser pour la période hivernale, du 17 décembre 2016 au 31 avril 2017, deux expositions temporaires.
Ces expositions, à fort potentiel pédagogique, seront accompagnées par une politique de médiation culturelle à destination du jeune public et des adolescents qui permettra de les sensibiliser à l'art mais aussi à l'histoire. Cette médiation s'appuiera aussi sur des actions en lien avec l'éducation nationale.

« Comme un seul Homme »
Un film de Denis Darzacq écrit avec Fabrice Rozié intitulé « *Comme un seul Homme* », librement inspiré de lettres de soldats français, anglais et allemands écrites durant la première guerre mondiale.
« Comme un seul homme » donne à entendre un texte écrit à partir de lettres inédites de soldats français, anglais et allemands, dans la bouche de jeunes d'aujourd'hui en visite sur les champs de bataille de la grande guerre. A travers leur manière de le dire, faite d'enthousiasme, d'hésitation, d'indifférence, de soumission à l'exercice ou d'implication profonde, se dessine le portrait d'une génération en écho de celle qui, au même âge, était prise dans la tourmente des combats.

« Napoléon ce héros »
Le monde bouge, le monde change et, en ces temps sombres, le monde cherche des héros. D'ailleurs, le cinéma hollywoodien propose des films de super-héros à tout rompre et le Musée du Louvre honore, dans ses expositions temporaires, Hercule et Dark Vador. La Ville d'Ajaccio et le Palais Fesch souhaitent donc célébrer l'homme qui se rapproche le plus du super-héros : Napoléon Bonaparte.
Figure totémique de la civilisation moderne, Napoléon est l'incarnation de la réussite, de l'ascension de l'homme à un niveau inégalé. Tout est possible et il l'a prouvé ! Parti de rien, il obtiendra tout, y compris l'immortalité ! Le vrai héros, c'est lui et il est né à Ajaccio !
La richesse des collections du Palais Fesch permet de proposer un parcours ludique et inédit mettant en valeur les faits et les personnages marquants de l'épopée napoléonienne et relatifs au mythe du surhomme. L'exposition s'articule autour de six thèmes majeurs : « *La naissance du héros* », « *Le dieu de la guerre* », « *La conquête du pouvoir* », « *Napoléon, sa famille et l'amour* », « *Napoléon n'est pas invincible* », « *Napoléon est immortel* ».

De plus, dans le cadre de la future programmation de la saison estivale 2018 qui portera sur l'étude de la peinture vénitienne au XVII^{e} siècle, il est indispensable de pouvoir initier, dès à présent, les recherches scientifiques indispensables à sa mise en oeuvre, aussi il est présenté l'exposition :

« Rencontres à Venise : Étrangers et Vénitiens dans la peinture du XVII^{e} siècle »
Commissariat : Linda Borean et Stefania Mason
Palais Fesch-musée des Beaux-Arts, été 2018
En partenariat avec les Gallerie dell'Accademia di Venezia.

Cette nouvelle exposition sur la peinture du XVII^{e} siècle s'inscrit dans la suite des expositions précédemment organisées au musée d'Ajaccio sur le baroque italien : « *Florence au Grand Siècle, entre peinture et littérature* »(2011) et « *La peinture en Lombardie, la violence des passions et l'idéal de beauté* » (2014).
La collection de peintures italiennes du XVII^{e} siècle exposée à Ajaccio est l'une des plus importantes de France. L'organisation de ce genre d'exposition permet donc de mettre en valeur ces collections tout en constituant une étape importante dans la recherche en histoire de l'art sur ce siècle.
L'exposition, dont le commissariat est assuré par les deux grandes spécialistes de la peinture vénitienne du Seicento, permettra au public de découvrir une période méconnue, grâce à des œuvres magnifiques, exceptionnellement prêtées par la Surintendance des Beaux-Arts de Venise.
La vitalité et la diversité de l'école de peinture vénitienne du XVII^{e} siècle, qui bénéficie de l'apport novateur de nombreux artistes étrangers, sera illustrée par des peintures, des dessins mais aussi des sculptures.
L'exposition s'articulera de manière chronologique mais aussi autour de thèmes et de genres qui connurent un succès prépondérant : portraits, autoportraits, allégories des arts, visions célestes, héros de la Bible et de l'histoire antique...en passant par des thèmes macabres qui stimulèrent particulièrement l'imagination des artistes comme des commanditaires.

IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL

D'approuver le budget nécessaire à la programmation expositions temporaires du Palais Fesch tel qu'exposées ci-dessus.

D'autoriser le Maire à signer tous les actes administratifs et à passer tous les contrats relatifs à l'ensemble de cette programmation.

D'autoriser le maire à solliciter des subventions auprès de la collectivité territoriale de Corse.

Les crédits nécessaires sont ouverts au budget 2016 en dépenses, fonction 322 chapitre 011 article 6233, 6236, et en recettes au chapitre 74 article 74.72.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

LE CONSEIL MUNICIPAL,
Ouï l'exposé de Madame Simone GUERRINI, adjointe déléguée
et après en avoir délibéré

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;
Vu la loi d'orientation 92.125 du 6 février 1992 ;
Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 4 novembre 2016,

APPROUVE
A l'unanimité de ses membres présents ou représentés

La mise en œuvre des expositions temporaires du Palais Fesch-musée des Beaux-Arts pour l'année 2016 et la préparation de la programmation 2018 par la réalisation des recherches scientifiques indispensables à la mise en œuvre de l'exposition intitulée *« Rencontres à Venise : Étrangers et Vénitiens dans la peinture du XVII^{e} siècle ».*

Le budget nécessaire à la programmation expositions temporaires du Palais Fesch tel qu'exposées ci-dessus.

AUTORISE M. le maire

A signer tous les actes administratifs et à passer tous les contrats relatifs à l'ensemble de cette programmation.

A solliciter des subventions auprès de la collectivité territoriale de Corse.

Les crédits nécessaires sont ouverts au budget 2016 en dépenses, fonction 322 chapitre 011 article 6233, 6236, et en recettes au chapitre 74 article 74.72.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.
(Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

MAIRIE D'AJACCIO 20000 AJACCIO

LE DEPUTE-MAIRE

Laurent MARCANGELI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20161107-2016_317-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/11/2016
Publication : 14/11/2016

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation